

Laitier zéro pâturage en zone dominée par la prairie naturelle



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2019

RA03

En 2019, le revenu des exploitations laitières est resté stable. L'augmentation du produit caprin via la revalorisation du prix du lait (+1,2%) est pénalisée par l'augmentation des charges, accentuée par les aléas climatiques dans certains secteurs : printemps froid et pluvieux (30 à 50% de récolte en moins sur les PN de certaines zones), sécheresse estivale avec absence de repousse et donc de regain et raccourcissement de la saison de pâturage rendant nécessaires des achats de fourrages.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

1,5 UMO, 280 chèvres, 25 ha, 238 000 l de lait

Conjoncture 2019 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	215 132
81 % Produits caprins	174 475
Lait	165 648
238 000 litres à 696 €/1 000 litres	
Viande	2 510
96 réformes à 10 € : 960 €	
310 chevreaux à 5 € : 1 550 €	
Prime à la chèvre	4 651
285 chèvres à 16,32 €	
Prime contrôle laitier	1 666
238 000 litres à 7 €/1 000 litres	
19 % Paiements découplés	40 657
DPB : 79 ha à 240 €	18 960
ICHN : 50 ha à 302,80 €	15 140
29 ha à 226,10 €	6 557

CHARGES	129 458
33 % Charges opérationnelles	70 460
27 % Animales	57 813
Maïs : 35,2 tonnes à 200 €	7 040
Concentrés azotés : 20,6 tonnes à 445 €	9 167
Concentrés jeunes : 2,3 tonnes à 378 €	869
CMV : 2,4 tonnes à 1 183 €	2 839
Graine de Tournesol : 9,1 tonnes à 460 €	4 186
11 % Soit alimentation	24 102
Poudre de lait : 2 tonnes à 1 900 €	3 800
Paille litière : 108 tonnes à 110 €	11 880
Frais vétérinaire : 290 chèvres à 10,3 €	2 987
Contrôle laitier : 290 chèvres à 17 €	4 930
Frais de rétro IA : 100 IA à 37,6 €	3 760
Taxes : 290 à 3,1 €	899
Echo : 436 à 1,67 €	728
Autres frais d'élevage : 290 chèvres à 16,3 €	4 727
16 % Soit frais d'élevage	33 711
6 % Végétales	12 647
Engrais azoté prairie : 2,7 T à 414 €	1 118
Engrais autre (15-8-15) : 5,85 T à 422 €	2 469
Semences PME : 6 ha à 206 €	1 236
Fournitures pour fourrages	2 439
Amendement calcaire : 25 T à 117 €	2 925
Frais de culture céréales (semences, phytosanitaire) : 12 ha à 205 €	2 460
27 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	58 999
Charges sociales exploitants	11 781
Foncier (fermage, entretien)	9 610
Bâtiment (location, entretien)	521
Matériel	15 844
Carburant, lubrifiants	5 298
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	15 944
40 % EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	85 674
Soit 57 116 €/UMO	
Amortissements	47 214
Frais financiers (année 5)	6 620
Résultat courant	31 840

Annuités	48 456
Disponible pour famille et autofinancement	37 218

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- des bâtiments neufs (chèvrerie et fromagerie) construits en totalité par des entreprises,
- une installation de traite neuve avec décrochage automatique,
- du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

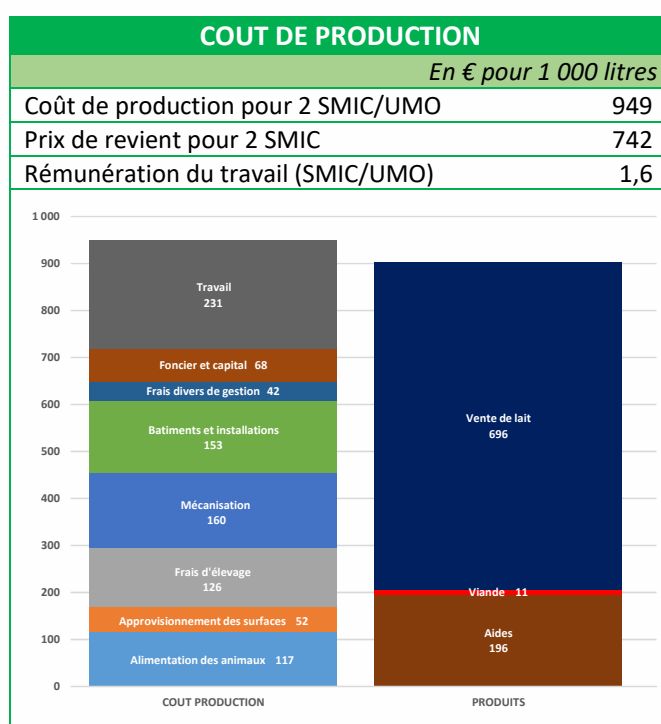
- un apport personnel de 10 000 €,
- un financement du capital par des prêts avec des taux d'intérêt compris entre 1 et 2 %.

Un projet avec plus d'apport personnel ou une reprise de bâtiments ou équipements existants... viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	104 016
Soit par chèvre	359
Soit pour 1 000 litres	437
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>60 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	154
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	187
Capital d'exploitation	572 750
Bâtiment + stockage (construction, aménagement)	320 000
Équipement de traite	60 000
Matériel agricole	120 000
Cheptel	72 750
Clôture/foncier	0
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	57 116
EBE par produit brut	40 %
Revenu disponible par UMO familiale	24 812
Charges de structure par chèvre	203
Charges de structure par ha SAU	747
Annuités par produit	23 %
Annuités par EBE	57 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Avril 2020 – Référence Idele : 00 20 601 009 – Mise en page : Isabelle Guigé

Vos contacts dans les départements :

• Alessio MORO	ADICE	06 62 42 06 44	alessio.moro@adice-conseil.fr
• Anne EYME GUNDLACH	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 27 24 07 33	anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr
• Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	philippe.allaix@loire.chambagri.fr
• Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	agnes.liard@rhone.chambagri.fr
• Jean-Luc NIGOUL	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	jlnigoul@acsel-conseil-elevage.fr
• Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	04 72 72 49 80	nmorardet@aurafilieres.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	--